

ÉCOLE MATERNELLE

16 rue des écoles

37210 VOUVRAY

Tél : 02 47 52 73 67

ecm-vouvray@ac-orleans-tours.fr



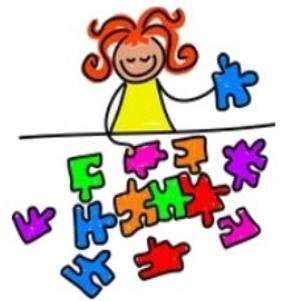
L'école maternelle publique de Vouvray

L'école comprend 4 classes réparties différemment selon les années, les groupes d'âge et les choix pédagogiques. Les effectifs varient chaque année.

Que fait-on à l'école maternelle?

L'année des Petits (de 3 à 4 ans)

C'est s'adapter à de nouveaux lieux, de nouveaux visages, de nouveaux rythmes, c'est se socialiser et entrer dans des activités structurées qui mèneront aux apprentissages.



L'année des Moyens (de 4 à 5 ans)

C'est donner l'envie d'apprendre ainsi que les premiers outils pour y parvenir. C'est amener l'enfant à l'expression de sa créativité : langage, graphisme, arts plastiques, expression corporelle, ...



L'année des Grands (de 5 à 6 ans)

C'est être prêt pour les apprentissages : efforts, concentration, maturité, motivation, comportement, désir. C'est avoir acquis certains outils indispensables à l'entrée à l'école élémentaire.



Le personnel de l'école

Direction : Camille CRESPIN

Classe 1 de Petits-Moyens :

Enseignante : Camille CRESPIN

assistée par Hélène MARRON(A.T.S.E.M*)

Classe 2 de Petits-Moyens :

Enseignante : Séverine BREUILLAUD

assistée par Anne-Sophie PEINADO(A.T.S.E.M)

Classe 1 de Petits-Grands :

Enseignante : Nathalie FERAUD

assistée par Christine FRANCINEAU(A.T.S.E.M)

Classe 2 de Petits-Grands :

Virginie PRUD'HOMME

Assistée par Graziella BERTAULT(A.T.S.E.M)

Restaurant Scolaire :

Assuré par Restauval

Pause méridienne et restauration :

5 animatrices municipales :

Claire, Marine, Laura, Aurélie.

RASED : l'équipe est complétée par un Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) composé d'enseignants spécialisés et d'une psychologue scolaire. Le Rased peut intervenir sur le temps scolaire auprès des enfants pour des aides individuelles, des observations et des évaluations.

2

*Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle



L'ÉCOLE ET LES PARENTS

Le dialogue et la confiance mutuelle entre les familles et les enseignants contribuent à établir un cadre serein propice aux apprentissages.



Vie de l'école :

- ◆ Réunion de rentrée : présentation de la classe et des projets
- ◆ En octobre : élections des représentants de parents au Conseil d'École. Il se réunit 3 fois par an.
- ◆ Rencontres ponctuelles sur demande des parents ou des enseignants.

Les informations vous sont communiquées :

- Par affichage dans le hall d'entrée ou aux portes des classes.
- Sur l'ENT (Espace Numérique de Travail).

Nous vous solliciterons tout au long de l'année pour :

- ⇒ Accompagner lors de sorties scolaires.
- ⇒ Aider aux préparatifs des fêtes.
- ⇒ Récupérer divers matériaux ou objets.

• Pour toute information à nous transmettre :

Merci de le faire par écrit (sur l'ENT).

- Merci de nous prévenir de tout changement : adresse, téléphone, nouvelles personnes autorisées, etc.

Accueil , sortie et horaires

LES HORAIRES

Les écoles de la commune de Vouvray fonctionnent sur un rythme scolaire de 4 jours d'école par semaine :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

Le matin : de 8h45 à 12h

L'après-midi : de 13h45 à 16h30



L'ACCUEIL

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 8h35 (fermeture des portes à 8h45).

L'après-midi, les enfants sont accueillis à partir de 13h35 (ouverture des portes à 13h35 et fermeture à 13h45).

Pour des raisons de sécurité et le dispositif Vigipirate étant toujours en place, il est demandé de confier personnellement votre enfant à l'enseignante ou au personnel de service. Après la fermeture des portes, les parents ne peuvent plus rentrer dans l'école.

Pour la bonne marche de l'école, il est demandé de respecter les horaires d'entrée et de sortie.

LA SORTIE

À 12h (portillon propre à chaque classe), les parents vont chercher les enfants.

Le soir (même portillon) :

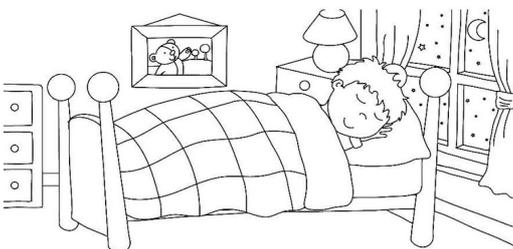
Pour des raisons de sécurité, seules les personnes habilitées par les parents peuvent venir chercher les enfants, noms et coordonnées de ces personnes seront notées sur la feuille de renseignements remise à la rentrée. Si une personne non inscrite vient chercher votre enfant, nous prévenir obligatoirement : par mail, par téléphone ou par courrier. Une pièce d'identité sera demandée aux personnes venant exceptionnellement chercher les enfants.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Ces activités, par petits groupes de 3 ou 4 enfants 1 à 2 fois par semaine par roulement, selon les besoins identifiées par les enseignantes, sont sous leur responsabilité et ont lieu sur le temps de pause méridienne.

SIESTE DES PETITS

Les Petits déjeunent à 12h. Après le repas ils passent aux toilettes puis vont au dortoir. Ils sont couchés vers 13h. Le réveil s'échelonne entre 14h45 et 15h15.



La restauration scolaire

C'est un service municipal. Les repas sont préparés sur place. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichages extérieurs ou sur le site de la ville de Vouvray.

Les conditions d'accueil sont définies par le règlement municipal.



A partir de septembre 2024, il faudra réserver les repas à l'avance. Le règlement sera disponible sur le site de la mairie. Un mail sera envoyé aux familles pour connaître les modalités d'inscription.



Les **serviettes de table** seront déposées le lundi dans les bacs placés dans le couloir. Les serviettes sont rendues le vendredi pour être lavées.

Le temps du repas est organisé en 2 services :

- 1er service à 12h : tous les Petits et quelques Moyens soit 40 enfants environ.
- 2ème service à 12 h 45 : tous les autres Moyens et Grands.

Si votre enfant présente une allergie alimentaire avérée un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place afin qu'il puisse être accueilli à la cantine.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les temps périscolaires (ALSH) sont gérés et organisés par les responsables des services péri et extra scolaires.

Accueil Educatif du Matin et du Soir

- **Le matin** dès 7h30 dans le bâtiment Val Es fleurs.
- **Le soir** dès la fin de l'école jusqu' à 18h30, les enfants sont pris en charge par les animateurs-trices qui les accompagnent dans le bâtiment Val Es Fleurs.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

(mercredi et vacances scolaires)

Inscriptions auprès de la TEV (Espace famille).

Référents : Yamanda MAADI et Martin BELLIER.



REMARQUES DIVERSES

L'école maternelle de Vouvray dispose d'un Règlement intérieur établi en chaque début d'année avec les représentants des parents d'élèves. Les interdits et recommandations énumérés ci-dessous en sont extraits. Chaque parent dont l'enfant fréquente l'école y souscrit sans réserve et s'engage à le respecter.

Les interdits

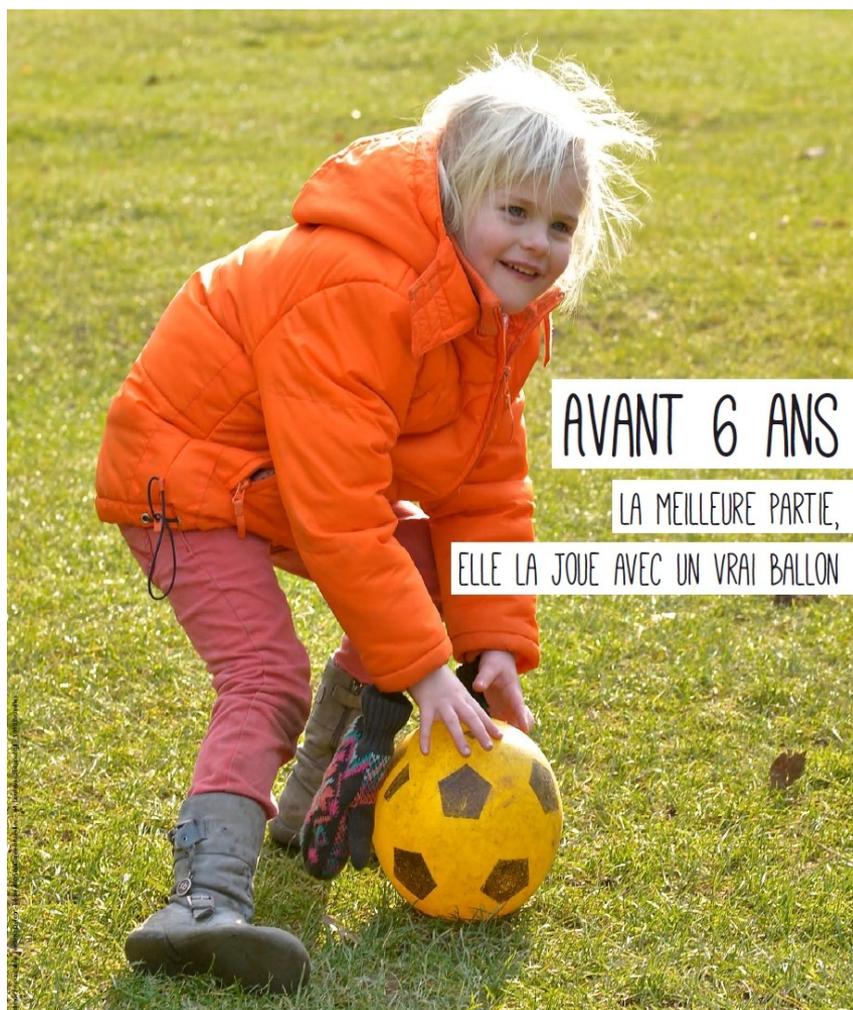
- ◆ L'école dispose de jeux et jouets adaptés aux jeunes enfants. Il est donc interdit d'apporter des jouets à l'école.
- ◆ Par mesure de sécurité, les billes, téléphones usagés, pièces de monnaie, **écharpes**, **foulards**, colliers, bagues, boucles d'oreilles créoles et bonbons-sucettes sont interdits à l'école.
- ◆ Il est impossible de donner des **médicaments** à l'école. Si votre enfant nécessite un traitement un Projet d'Accueil Personnalisé (PAI) sera mis en place.

Les recommandations

- ◆ **Merci de marquer au nom de l'enfant le maximum de vêtements**, surtout pour les Petits.
- ◆ Vérifier que votre enfant n'emporte pas de matériel de l'école : perles, éléments d'un jeu...
- ◆ Les vêtements prêtés par l'école doivent être lavés et rapportés au plus vite.
- Surveiller régulièrement la chevelure de votre enfant et nous signaler la présence de poux.
- ◆ Pour l'autonomie des enfants, choisir des vêtements faciles à mettre et adaptés aux activités : éviter les bretelles, les chaussures à lacets pour les Petits et les chaussures genre « Converse »...
- ◆ Dans le respect du fonctionnement de l'école, merci de respecter les horaires de l'école.

CONSEILS DES ENSEIGNANTS POUR UNE BONNE ADAPTATION A L'ÉCOLE

- Rappel : un enfant de moins de 6 ans a besoin d'un minimum de temps de sommeil, soit entre 10 et 12 h par jour.
- Ne pas hésiter à proposer un temps de repos ou de sieste à votre enfant le mercredi après-midi ou le week-end .



- Ne pas multiplier les temps de vie en collectivité qui provoquent de l'énervement, de la fatigue.
- Avoir un rythme de vie plutôt régulier.
- Doser le temps passé devant les écrans.
- Ne pas mettre votre enfant à l'école s'il est malade.

CONTACTS UTILES



ECOLE MATERNELLE

02 47 52 73 67

Directrice : Mme CRESPIN

Ecm-vouvray@ac-orleans-tours.fr

MAIRIE DE VOUVRAY

02 47 52 70 48

SERVICE PERISCOLAIRE

Directrice : Mme MAADI

periscolaire@vouvray.fr

06 03 26 22 66

ESPACE FAMILLE

espace.famille@touraineestvallées.fr

02 47 45 61 70

**Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
(RASED)**

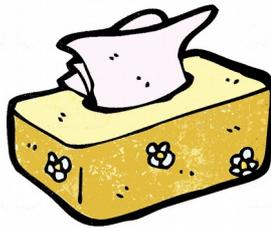
06 71 58 54 77

Inspection départementale Saint Pierre des Corps

02 38 83 49 39

A apporter à la rentrée

- ◆ Une attestation d'assurance scolaire incluant Responsabilité civile et Individuelle Accident (indispensable pour toutes les sorties scolaires).
- ◆ Une serviette de table nominative (munie d'un élastique).
- ◆ Des chaussons marqués au feutre.
- ◆ Deux boîtes de mouchoirs en papier.



- ◆ Un change complet qui reste à l'école.
- ◆ Un cartable ou un sac à dos marqué au nom de l'enfant.
- ◆ Une gourde (pour la classe) marquée au nom de l'enfant, qu'il ramène le vendredi soir.
- ◆ Une gourde (pour l'ALSH) marquée au nom de l'enfant., qui peut rester sur place.



